



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse du 21-27 Nov. 2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

- **Réunion des parlementaires de l'océan Indien.....3**
- COI : De nouveaux financements européens ?
- Réunion des parlementaires de l'OI mercredi : La relance de l'APOI au menu
- L'APOI reprend du service
- Parlementaires de l'Océan Indien : une grande réunion à Maurice
- Indianocéanie : Relance de l'Association des parlementaires de l'Océan Indien
- **Changement Climatique.....8**
- Comprendre les enjeux climatiques dans les îles : un livret de la COI en ligne
- Catastrophes climatiques: 600 000 morts en 20 ans, un accord est urgent selon l'ONU
- **Sécurité maritime.....11**
- Contact Group on Piracy off the coast of Somalia (CGPCS) :Seychelles gears up to take over chairmanship
- **Agriculture.....13**
- Lutte contre le gaspillage de nourriture
- **Pêche14**
- Filière crabe : Baisse considérable du taux de mortalité
- Smartfish – COI : Objectif atteint pour la filière crabe
- Réduction des pertes après capture dans la filière du crabe de mangrove : objectif atteint
- **Energie Renouvelables.....18**
- Energie Renouvelable : Evaluation du potentiel d'énergies des vagues à Maurice

Réunion des parlementaires de l'océan Indien



COI : De nouveaux financements européens ?



24 novembre 2015

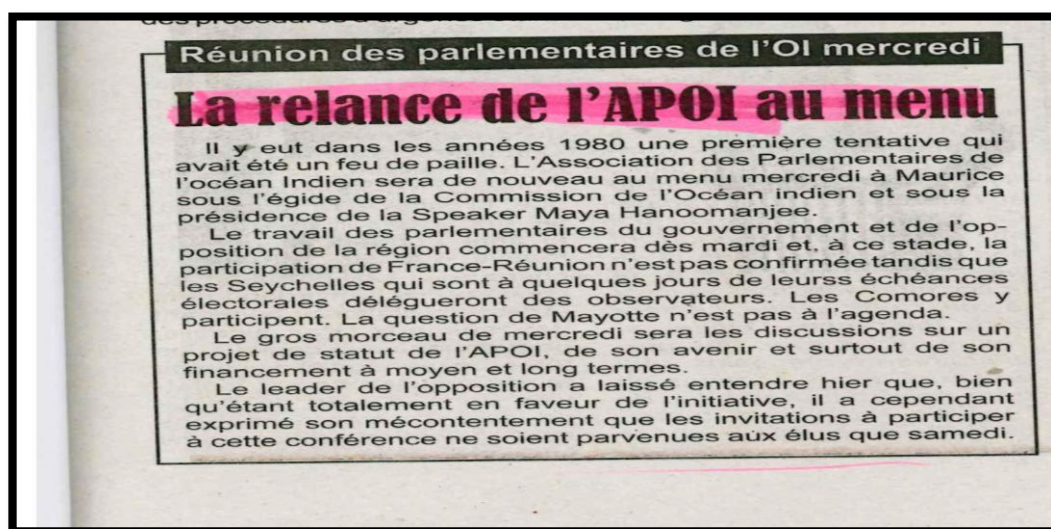
A l'invitation de la Commission de l'océan Indien des parlementaires de la région se réuniront à Maurice du 24 au 26 novembre prochains.

Une première réunion se tiendra à l'Assemblée nationale de Maurice le 25 novembre pour discuter des modalités de relance de l'Association des parlementaires des pays membres de la COI (APCOI) ainsi que du rôle des parlementaires dans les efforts régionaux de paix et sécurité. Le 26 novembre, les parlementaires participeront à une réunion au Secrétariat général de la COI pour réfléchir plus précisément aux éléments à intégrer dans un programme régional « paix et sécurité » que la COI soumettra à l'Union européenne pour financement sous le 11^{ème} Fonds européen de développement.

<http://www.agencepresse-oi.com/coi-de-nouveaux-financements-europeens/>

Week-End Dimanche

22/11/2015



Commission de l'océan Indien : L'APOI reprend du service

Plutôt en veilleuse ces dernières années, l'association des parlementaires de l'océan Indien (APOI) vade nouveau reprendre du service.

Conformément aux décisions des instances de la Commission de l'océan Indien (COI), le Secrétariat général accompagne la réactivation de l'Association des parlementaires de l'océan Indien (APOI).

L'idée de créer une association regroupant les parlementaires des pays membres de la COI remonte à 1997 à l'occasion du 13^{ème} Conseil des ministres de la COI. Toutefois, la création de l'APOI n'a pas été effective malgré une première rencontre de parlementaires la même année. Cette structure qui met en réseau les parlementaires de la région afin qu'ils puissent coopérer et échanger sur des dossiers d'intérêt commun, est restée dormante ces dernières années.

C'est pourquoi, la COI accompagne la relance de l'APOI, dans le cadre d'une rencontre prévue le 26 novembre prochain à Ebène (Maurice). Il s'agira d'une déclaration constitutive, de statuts ainsi que d'une vision et d'une mission modernisée en phase avec les défis politiques et les ambitions de l'Indianocéanie.

La COI souhaite engager l'APOI dans la mise en œuvre de ses activités diplomatiques et politiques en lien avec la paix et la sécurité. Pour rappel, la COI conduira un programme paix et stabilité entre 2016 et 2020 sur financement du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED). L'APOI pourrait ainsi devenir un partenaire clé de la COI dans ce programme. Les parlementaires des pays membres de la COI seront ainsi invités à l'élaboration de ce programme.

Le groupe de travail préparatoire réunira, du 24 au 26 novembre à Maurice, des élus nationaux de l'Union des Comores, de Madagascar et de Maurice. Ils se pencheront sur les documents constitutifs de l'APOI qui seront soumis à la Conférence constitutive prévue de se tenir à la fin du premier trimestre 2016.

Le 24 novembre, les parlementaires du groupe de travail rencontreront la présidente de l'Assemblée nationale mauricienne avant d'assister aux travaux parlementaires. Ils auront également l'occasion de visiter les différents services du Parlement.

La réunion du groupe de travail se tiendra le 25 novembre à l'Assemblée nationale de Maurice. Un projet de Déclaration de l'APOI sera élaboré en vue de son examen par la Conférence constitutive dans les prochains mois.

Le 26 novembre, au Secrétariat général de la COI, les parlementaires auront une session de travail avec l'équipe dirigeante de la COI en vue de l'élaboration d'un programme régional « paix et sécurité » sous le 11^{ème} FED.

Maya Hanoomanjee, présidente de l'Assemblée nationale mauricienne, Dr Abdou Ousseni Houmadi, président de l'Assemblée nationale des Comores, et Freddy Richard Mahazoasy, vice-président du Parlement malgache, participeront à ces réunions aux côtés d'une dizaine de parlementaires issus des majorités comme des oppositions des pays membres de la COI.

<http://lobservateur-mada.mg/commission-de-locean-indien/>



26/11/2015

Parlementaires de L' Océan Indien : une grande réunion à Maurice

Par **Les Nouvelles** sur 25/11/2015

Les parlementaires de la zone océan Indien se réuniront, demain jeudi à Maurice.

L'objectif de cette rencontre est de réactiver l'Association des parlementaires de l'océan Indien (APOI), censée mettre en réseau les parlementaires de la région afin qu'ils puissent coopérer et échanger sur des dossiers d'intérêt commun. Selon les informations émanant de l'APOI, l'idée de créer une association regroupant les parlementaires des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) remonte à 1997 lors du 13^e conseil des ministres de la COI mais l'initiative n'a pas abouti.

L'initiative vient ainsi d'être réactivée par la COI dans le but de concevoir une déclaration constitutive de statut, ainsi que d'une vision et d'une mission modernisées en phase avec les défis politiques et les ambitions de l'Indianocéanie. « La COI souhaite engager l'APOI dans la mise en œuvre de ses activités diplomatiques et politiques en lien avec la paix et la sécurité. Pour rappel, la COI conduira un programme paix et stabilité entre 2016 et 2020 sur financement du 11^e Fonds européen de développement (Fed). L'APOI pourrait ainsi devenir un partenaire-clé de la COI dans ce programme. Les parlementaires des pays membres de la COI seront invités à élaborer ce programme », note le communiqué de l'instance.

A ce titre, un groupe de travail préparatoire est réuni depuis hier à Maurice avec la participation des élus nationaux de l'Union des Comores, de Madagascar et de Maurice. Ils se pencheront sur les documents constitutifs de l'APOI qui seront soumis à la Conférence constitutive prévue se tenir à la fin du premier trimestre 2016. A noter qu'outre la présidente de l'Assemblée nationale mauricienne, Maya Hanoomanjee et le président de l'Assemblée nationale des Comores, Dr Abdou Oussenji Houmadi, Madagascar y est représenté par le vice-président de l'Assemblée nationale, Freddy Mahazoasy.

Ja o Patricius

<http://www.newsmada.com/2015/11/25/parlementaires-de-l-ocean-indien-grande-reunion-a-maurice/>

INDIANOCEANIE

Relance de l'Association des parlementaires de l'océan Indien

Une délégation des parlementaires des pays membres de la Commission de l'océan Indien est actuellement à Maurice en vue de relancer l'Association des parlementaires de l'océan Indien (Apoi). Les parlementaires ont assisté à la première partie des travaux parlementaires mardi matin. Ils ont pu ainsi prendre connaissance de l'exercice de la Private Notice Question et des questions adressées au Premier ministre ainsi que d'une partie des questions adressées aux ministres. Une séance de travail avec la Speaker Maya Hanoomanjee était également prévue dans ce contexte.

Hier le groupe a eu une séance de travail pour se pencher sur l'élaboration d'une Déclaration de l'Apoi en vue de son examen par la Conférence constituante dans les mois à venir. Une séance de travail est prévue aujourd'hui avec l'équipe dirigeante de la COI en vue de l'élaboration d'un programme régional « *paix et sécurité* » sous le 11e FED.

L'idée de créer une association regroupant les parlementaires des pays membres de la COI remonte à 1997, à

l'occasion du 13e Conseil des ministres de la COI. Toutefois, la création de l'Apoi n'a pas été effective en dépit d'une première rencontre de parlementaires la même année. Cette structure, destinée à mettre en réseau les parlementaires de la région afin qu'ils puissent coopérer et échanger sur des dossiers d'intérêt commun, est restée dormante ces dernières années.

Le secrétariat de la COI a décidé d'accompagner la relance de l'Apoi. Le projet consiste à élaborer une déclaration constituante, des statuts ainsi qu'une vision et une mission modernisées en phase avec les défis politiques et les ambitions de l'Indianocéanie.

La COI souhaite engager l'Apoi dans la mise en œuvre de ses activités diplomatiques et politiques en lien avec la paix et la sécurité. La COI conduira un programme de paix et de stabilité entre 2016 et 2020 sur le financement du 11e Fonds européen de développement (FED). L'Apoi pourrait ainsi devenir un partenaire clé de la COI dans le cadre de ce programme.

Le Mauricien 26 Nov 2015

Changement Climatique



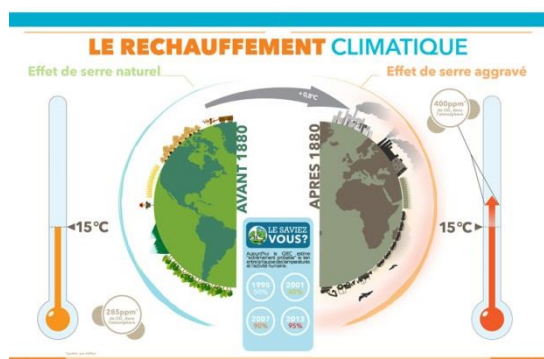
REAGIR / LEVE MORIS

Comprendre les enjeux climatiques dans les îles : un livret de la COI en ligne

23 Nov 2015

La Commission de l'océan Indien, à travers son projet ISLANDS financé par l'Union européenne, offre en téléchargement et en consultation un livret de sensibilisation aux enjeux climatiques sur son site Internet. Ce livret, intitulé : « Les îles face au changement climatique : comprendre pour agir », a été réalisé dans la perspective de la COP21* qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre à Paris.

C'est quoi les changements climatiques ? Pourquoi est-ce que les îles sont les premières concernées ? Pourquoi la COP21 est-elle si importante ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour lutter contre les changements climatiques ? Voilà autant de questions auxquelles cherche à répondre cette publication qui explique les causes et conséquences des dérèglements climatiques du point de vue des îles, particulièrement vulnérables mais aussi porteuses de solutions adaptées.



Le livret est diffusé au sein de plusieurs réseaux de jeunes de l'Indianocéanie, dont SYAH, ONG regroupant des jeunes des îles d'Afrique et de l'océan Indien, Inspired Generation, Global Shapers, entre autres.

Le livret de la COI a été réalisé suite à l'atelier de sensibilisation « de Samoa à Paris » du 7 août dernier à Maurice, coorganisé par la COI et SYAH avec le soutien de l'Union européenne. Plus de 150 jeunes de l'Indianocéanie, de Sao Tomé et de Guinée Bissau avaient participé à cet événement.

Pour télécharger le livret « Les îles face au changement climatique : comprendre pour agir », cliquez ici :

: [Les îles face au changement climatique : comprendre pour agir](#)

<https://koze.mu/reagir/leve-moris/comprendre-les-enjeux-climatiques-dans-les-iles-un-livret-de-la-coi-en-ligne/>



Catastrophes climatiques: 600 000 morts en 20 ans, un accord est urgent selon l'ONU



Les catastrophes naturelles, toujours plus fréquentes, ont tué quelque 600 000 personnes en 20 ans, a annoncé lundi l'ONU, soulignant l'importance de trouver un accord lors de la conférence COP 21 à Paris sur le changement climatique.

Depuis 1995, "les catastrophes météorologiques ont pris 606 000 vies, en moyenne 30 000 par an, avec en plus 4,1 milliards de personnes blessées, devenues sans-abri ou ayant eu besoin d'une aide d'urgence", a

indiqué le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (Unisdr) dans un rapport.

La très grande majorité de ces décès (89%) ont été enregistrés dans des pays à faibles revenus et ont entraîné des pertes financières évaluées à 1,9 milliards de dollars (1,8 milliards d'euros)

"Le contenu de ce rapport souligne pourquoi il est si important qu'un nouvel accord sur le changement climatique émerge de la COP 21 à Paris en décembre", a affirmé la directrice de l'UNISDR, Margareta Wahlstrom, dans la présentation du document.

La COP 21 doit se tenir au Bourget, au nord de Paris, du 30 novembre au 11 décembre, avec pour objectif de faire adopter à 195 pays, sous l'égide des Nations unies, un accord mondial visant à freiner le réchauffement climatique de la planète. Il s'agit de parvenir à des engagements des pays pour contenir la hausse des températures à 2 degrés Celsius par rapport à l'ère pré-industrielle.

"Le changement climatique, la variabilité climatique et les phénomènes météorologiques constituent une menace à l'éradication de l'extrême pauvreté" dans le monde, a expliqué Mme Wahlstrom, appelant les pays à, entre autres, réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'urbanisation de leurs territoires et empêcher la dégradation de l'environnement.

D'après le rapport, qui se penche uniquement sur ces vingt dernières années, "les catastrophes climatiques sont de plus en plus fréquentes, du fait surtout de l'augmentation soutenue du nombre d'inondations et de tempêtes". L'ONU prévient: cette progression devrait se poursuivre "dans les décennies à venir" bien que les scientifiques ne parviennent pas encore à déterminer dans quelle mesure l'augmentation de ces phénomènes est due au changement climatique.

Les inondations ont représenté à elles seules 47% des catastrophes climatiques (entre 1995 et 2015) et ont affecté 2,3 milliards de personnes, dont l'immense majorité (95%) en Asie.

Bien que moins fréquentes que les inondations, les tempêtes ont été les catastrophes climatiques les plus meurtrières, avec 242 000 morts.

Au total, les Etats-Unis et la Chine ont enregistré le plus grand nombre de catastrophes climatiques depuis 1995 du fait notamment de l'étendue de leurs territoires.

Mais c'est la Chine et l'Inde qui dominent le classement des pays les plus touchés en terme de population affectée. Viennent ensuite le [Bangladesh](#), les [Philippines](#), la Thaïlande. En Amérique, le Brésil est le pays avec la population la plus affectée, en Afrique, c'est le [Kenya](#) et l'Ethiopie.

<http://www.lexpress.mu/article/272001/catastrophes-climatiques-600-000-morts-en-20-ans-un-accord-est-urgent-selon-lonu>

Securité maritime

Contact Group on Piracy off the coast of Somalia (CGPCS): Seychelles gears up to take over chairmanship

24-November-2015



Seychelles is gearing up to take over the chairmanship of the Contact Group on Piracy off the coast of Somalia (CGPCS) from the European Union as from January 1 next year. As part of this preparation, the CGPCS secretariat was officially opened yesterday at the Reflecs premises on Bois de Rose Avenue. The opening of the secretariat is a major step towards Seychelles leading the way in the Indian Ocean region with regard to the fight against piracy. The secretariat will be headed by Raymond St Ange, with Jacques Belle as the deputy head and Renette Nicette as the senior counsellor and who will be permanently based at the Reflecs. The office was officially opened by Albert Napier representing the Seafarers and Transport Association and Apostolat de la Mer. "The CGPCS is one of the most important international contact groups which brings together a total of more than 80 member states/nations/private stakeholders from across the globe who are all involved in the fight against maritime threats in

particular piracy. The CGPCS' ultimate goal is to eradicate piracy and although attacks and incidents have declined in the region, the threat of piracy is still there and will always be there so long as anarchy and political instability persists in Somalia. Therefore, assuming this chairmanship is an honour for our little country, it is indeed a recognition by the international community of the tremendous efforts we have put together in combating piracy since its outbreak in 2009. It is a matter of national and regional interest and so making our chairmanship a success will require government wide coordination, consultation and cooperation at all level," noted Mr Belle. The Seychelles chairmanship for 2016 will be first of all a Regional Agenda. It will aim to give a stronger voice to the region; to turn our region into a "Zone of Peace and Opportunity"; to develop further the Blue Economy, so as to provide prosperity for the region and to consolidate the achievements and works already done by our predecessors (i.e. USA and the EU) so as to create a long lasting legacy for the Indian Ocean Region. "We received two manuals from our EU partners to guide us in all the work done in the past and how we should proceed in the future. Seychelles should not be looked at as only a small island, we are very powerful in the fight against piracy," explained Mr St Ange. Mr Belle said Seychelles, as the incoming chairman of the whole CGPCS structure, will have to oversee the five working groups being WG1 on Capacity Building in Somalia - chaired by UK/**IOC**; Working Group 2 on legal forum – chaired by Mauritius/Portugal; Working Group 3 on Maritime Counter-piracy operations - chaired by Seychelles/Japan and UAE; Working Group 4 on financial flows tracking and arresting of piracy kingpins – chaired by Italy. The CGPCS was established in 2009 and implemented through a UN Security Resolution 1918 (2010). The secretariat already started the work and among its main activities of event will be the incoming Strategy Meeting scheduled in New Delhi, January 28-29, 2016 which aims at discussing with all strategic partners the nature of Seychelles' future engagements, in particular the preparation of its plenary session to be held here in the first week of July.

<http://www.nation.sc/article.html?id=247603>

Agriculture



Lutte contre le gaspillage de nourriture

24.11.2015

Manzer-Partazer. C'est le premier projet pilote contre le gaspillage de nourriture à Madagascar lancé par la Commission de l'Océan Indien (COI) dans le cadre de « ISLANDS », un programme financé par l'Union européenne en partenariat avec le ministère de l'environnement, de l'écologie, de la mer et des forêts. Initié à l'île Maurice pour la première fois, le projet a séduit la COI grâce à son fonctionnement simple, écologique, gratuit et socialement bénéfique. Le but du projet n'est pourtant pas seulement de réduire le gaspillage de nourriture mais aussi d'offrir de la nourriture de bonne qualité aux plus démunis. « Le projet sauve la nourriture qui risque d'être perdue, comme les reliquats de buffets des hôtels et restaurants, les surplus des supermarchés et boulangeries, car elle sera donnée aux gens nécessiteux grâce à un processus de partage, gratuit et facile à mettre en place », a expliqué Hanta Rabetalianina, secrétaire général du ministère de l'environnement, de l'écologie, de la mer et des forêts. Durant sa phase de test, le projet a pu recueillir 300Kg de nourritures, à quelques jours de leurs dates de péremption, comme les biscuits et le lait en poudre, grâce au don d'un supermarché de la capitale. Cette nourriture a permis d'offrir près de mille deux cent repas aux orphelins de la capitale. « La nourriture suit des normes de qualité et d'hygiène grâce au travail de l'Agence de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des denrées alimentaires », poursuit Hanta Rabetalianina. Mais il n'y a pas que les bénéficiaires qui ont été protégés. « Un contrat protégeant légalement tous les donateurs de nourriture a été mis en place, stipulant qu'en aucun cas, ils ne seront remis en cause », a précisé le communiqué de presse conjoint de la COI et du ministère de l'Environnement, de l'écologie, de la mer et des forêts. Après cette première étape, le projet sera développé dans l'agglomération d'Antananarivo, voire sur tout le territoire.

<http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/lutte-contre-le-gaspillage-de-nourriture-49027/>

Pêche



Filière crabe : Baisse considérable du taux de mortalité

24 NOVEMBRE 2015

Des mesures ont été prises pour une meilleure gestion de la filière, en plus de la proposition des solutions innovantes permettant de réduire les pertes après les captures.

La filière crabe est une activité bien rentable. Bon nombre de pêcheurs crevettiers se convertissent dans l'exploitation de cette espèce de crustacés. Mais cette pêcherie est caractérisée par le taux de mortalité très élevé entre 32 à 50% depuis la capture jusqu'à la consommation finale. Ce gaspillage a entraîné une exploitation peu rationnelle des ressources, une perte de revenus à tous les acteurs du secteur, ainsi qu'un manque à gagner pour l'Etat. *« Face à cette situation, des mesures ont été prises en collaboration étroite avec les opérateurs de la filière et les partenaires techniques et financiers. Du coup, une baisse considérable du taux de mortalité de crabes est maintenant observée si l'objectif initial est de l'ordre de 20% avant la fin de 2015 »*, a évoqué le ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche, Ahmad, lors de l'ouverture d'un atelier de la réduction des pertes après captures dans la chaîne de valeur du crabe hier à l'Hôtel Panorama.

4 500 tonnes. Parmi les mesures prises, on peut citer, entre autres, la fermeture de pêche pendant 4 mois chaque année, l'interdiction de coupe des mangroves et le reboisement, le respect de la taille marchande de crabe en vue d'une meilleure gestion de pêche. L'obligation pour chaque exportateur de mettre en place une ferme d'élevage de crabe n'est pas en reste. Notons que la production nationale de crabe se chiffre l'an dernier à plus de 4 500 tonnes. *« Une croissance exponentielle des captures est constatée suite à la hausse de la demande internationale. Plus de 75% de la production sont exportés. Une exportation de crabes vivant vers l'Asie a eu lieu ces derniers temps »*, a soulevé le ministre Ahmad.

Récompensés. Par ailleurs, des solutions innovantes ont été proposées par les acteurs de la filière en vue de réduire cette perte après capture dans la chaîne de valeur du crabe. Il s'agit entre autres, de la balance à crabes, de cage en vivier de stockage, de cabanon de stockage et de

hangar de stockage, tous fabriqués à partir des matériaux de construction locaux, ainsi que des caisses en bois, des étagères amovibles pour le transport. Compte tenu de ces innovations, cinq lauréats ont été récompensés hier.

Navalona R.

<http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2015/11/24/filiere-crabe-baisse-considerable-du-taux-de-mortalite/>



Smartfish – COI : Objectif atteint pour la filière crabe

L'objectif de réduction d'un tiers de la mortalité après-capture du crabe scylla serrata par rapport au taux de 2013 fixé par le Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme SmartFish-COI financé par l'Union Européenne est atteint. Le taux calculé en 2015 s'élève à 17,5% comparé à 32% en 2013. La réussite de cette initiative a été dévoilée lors d'un atelier tenu les 23 et 24 novembre 2015 à Antananarivo, lors duquel plus de 70 participants issus de la filière du crabe ont présenté et discuté des résultats des actions entreprises ces dernières années pour diminuer les pertes post capture sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Crabe des mangroves à Madagascar. Les participants à cet atelier dont les opérateurs économiques, les administrateurs, les membres de la société civile ainsi que partenaires techniques et financiers (Union européenne, MRHP, FAO) ont unanimement souligné le succès des actions entreprises pour la réduction des pertes après capture.

Des recommandations sont également adoptées pour la poursuite des actions comme celle de prévoir l'extension des activités de sensibilisation et de démonstration à l'échelle nationale et atteindre ainsi le nouvel objectif de faire baisser le taux des pertes après capture à 12, 5% en 2017, de poursuivre la sensibilisation avec la jeune génération des futurs pêcheurs, de mobiliser les ressources nécessaires pour une mise en œuvre optimale des mesures de gestion prévues par la réglementation, d'appuyer scientifiquement la gestion de la période de fermeture de la pêche au crabe en prenant en compte aussi les aspects socio-économiques. Les pertes dans la filière du crabe constituent un important gaspillage des ressources naturelles, alimentaires et financières qui peut facilement être évité grâce à la mise en pratique d'innovations simples et peu coûteuses.

<http://matv.mg/smartfish-coi-objectif-atteint-pour-la-filiere-crabe/>

Réduction des pertes après capture dans la filière du crabe de mangrove : objectif atteint

24 November 2015

Le Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme SmartFish-COI financé par l'Union Européenne ont atteint l'objectif de réduction d'un tiers de la mortalité après-capture du crabe *scylla serrata* par rapport au taux de 2013. Le taux calculé en 2015 s'élève à 17,5% comparé à 32% en 2013.

La réussite de cette initiative a été dévoilée lors d'un atelier tenu les 23 et 24 novembre 2015 à Antananarivo, lors duquel plus de 70 participants issus de la filière du crabe ont présenté et discuté des résultats des actions entreprises ces dernières années pour diminuer les pertes post capture sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Crabe des mangroves à Madagascar.

Les participants (opérateurs, secteur privé, administrateurs, ONG) et partenaires présents (Union européenne, MRHP, FAO) ont unanimement souligné le succès des actions entreprises pour la réduction des pertes après capture.

Les recommandations adoptées pour la poursuite des actions sont les suivantes :

Prévoir l'extension des activités de sensibilisation et de démonstration à l'échelle nationale et atteindre ainsi le nouvel objectif de faire baisser le taux des pertes après capture à 12, 5% en 2017. Poursuivre la sensibilisation avec la jeune génération des futurs pêcheurs. Mobiliser les ressources nécessaires pour une mise en œuvre optimale des mesures de gestion prévues par la réglementation. Adapter les mesures d'aménagement actuelles sur base d'une évaluation des stocks et de la détermination de la production maximale équilibrée en s'appuyant, entre autres, sur l'étude de caractérisation des mangroves. Appuyer

scientifiquement la gestion de la période de fermeture de la pêche au crabe en prenant en compte aussi les aspects socio-économiques. Continuer la réhabilitation et la construction des marchés aux crabes et autres produits halieutiques.

Les pertes dans la filière du crabe constituent un important gaspillage des ressources naturelles, alimentaires et financières qui peut facilement être évité grâce à la mise en pratique d'innovations simples et peu coûteuses.

Ce résultat positif a été obtenu à l'issue d'une campagne de terrain qui a massivement sensibilisé les communautés de pêcheurs de cinq régions (Melaky, Menabe, Sofia, Boeny, DIANA) pratiquant la pêche au crabe.

Le crabe et son habitat (la mangrove) sont des ressources fragiles et font l'objet d'une attention particulière pour un développement durable du secteur de la Pêche à Madagascar.

SmartFish est un programme régional de pêche mis en œuvre conjointement par la Commission de l'océan Indien et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et financé par l'Union européenne. SmartFish opère dans vingt pays de la région Océan Indien, Afrique australe et orientale. Le projet se concentre sur la gouvernance, la gestion des pêches, le suivi, contrôle et surveillance, le commerce et la sécurité alimentaire.

Distribué par APO (African Press Organization) pour Food and Agriculture Organization (FAO).

<http://www.africa-newsroom.com/press/reduction-des-partes-apres-capture-dans-la-filiere-du-crabe-de-mangrove--objectif-atteint-?lang=fr>

Energie Renouvelables

le mauricien

actualité | générale

mercredi 25 novembre 2015 11

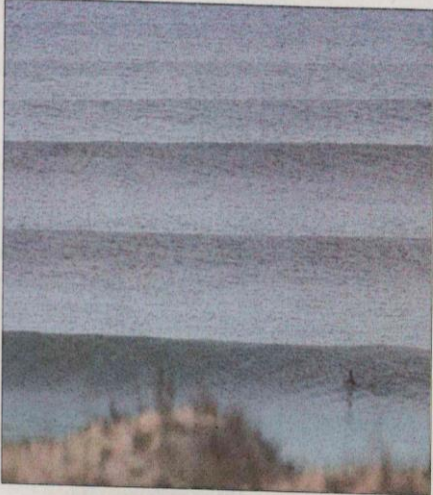
ÉNERGIE RENOUVELABLE

Évaluation du potentiel des énergies des vagues à Maurice

Un accord portant sur l'évaluation du potentiel de l'énergie des vagues et sur l'introduction de « micro grid » à Maurice a été signé hier matin par le ministre des Finances, Vishnu Lutchmeenaraidoo, et le Haut-commissaire australien, Susan Coles.

Les études seront entreprises par la Carnegie Wave Energy Ltd, une compagnie énergétique opérant dans l'ouest de l'Australie, et seront financées par le gouvernement australien. La compagnie australienne aura également à élaborer une feuille de route concernant la production d'énergie renouvelable en tenant compte des études de faisabilité financières, techniques et commerciales.

Vishnu Lutchmeenaraidoo a saisi l'occasion pour souligner la volonté de Maurice de développer une économie bleue, un des trois piliers de la nouvelle stratégie économique de Maurice. Les deux autres piliers sont le développement d'un centre maritime et l'intégration économique dans la région et en Afrique.



Le ministre des Finances a observé que Maurice jouera un rôle important dans la création d'un corridor, non seulement en termes de connectivité aérienne entre l'Afrique et l'Asie, mais également en termes de mouvement de marchandises dans la région.

Vishnu Lutchmeenaraidoo a aussi observé qu'une compagnie australienne se propose de créer des facilités de bunkering à Maurice afin de servir le trafic maritime entre l'Asie et l'Afrique ainsi qu'entre l'Afrique et l'Amérique latine.

server 3 923 emplois sur 4 332 dans la compagnie d'assurances et 720 sur 908 chez Courts. On en déduit par conséquent que ce sont 603 personnes au total qui ont été mises à la porte, cela sans compter six cadres de la direction d'Apollo Bramwell.

Roshi Bhadain a insisté que les compensations n'ont pas été payées par les fonds publics mais par un fonds géré par les Special Administrators.

Par ailleurs, dans une autre réponse, le ministre a indiqué que 850 personnes sur 15 024 qui ont investi dans le Super Cash Back Gold ne se sont pas encore présentées jusqu'ici pour leur remboursement.

CWA | Distribution d'eau

444 personnes attendent la connexion au réseau

Répondant à une question du premier député de Montagne-Blanche et Grande-Rivière-Sud-Est, Sudhir Sesungrur, le vice-Premier ministre et ministre des Services publics, Ivan Collendavello, a révélé qu'il y a, depuis décembre 2014, 444 personnes qui attendent la connexion au réseau de distribution d'eau de la Central Water Authority (CWA).

Dans 251 cas, ces personnes n'avaient pas encore effectué le paiement nécessaire pour bénéficier de la connexion au réseau. Puis, dans 18 autres cas, les demandeurs n'avaient pas encore effectué sur leurs sites respectifs les travaux nécessaires pour cette connexion. Dans 86 autres cas, il n'y a pas de réseau ni de conduite principale. Dans 81 autres cas, l'autorisation nécessaire n'avait pas encore été reçue des collectivités locales ni même de la Road Development Authority (RDA). Et enfin, dans les six cas restants, les quatre demandeurs attendent la mise en opération de conduites principales et deux autres ont demandé de multiples compteurs.